

Wed. 18 August 09.00 ---
 10.15 ---
 11.15 ---

Course Review
 Course Review
 Course Review

While these lectures are prepared for Summer Students who are at CERN this summer, they are open to anyone at CERN. Many of these lectures treat topics at general level, so that they are a good opportunity for a staff member to find out more about something outside their daily work.

All lectures are given in English and held in the Auditorium. The complete programme (Word file) is available on the PE Division server:

- for PC users on the Novell network : attach to SRV1_PE as Guest
- for Mac users :
 - Appletalk zone PE Division
 - server SRV1_PE
 - username Guest
 - Chooser volume USR (folder Home>Guest>Summer)

Fellows and Associates Service
 Tel. 4471

INFORMATIONS GENERALES GENERAL INFORMATION

OBJETS TROUVÉS

Une somme d'argent a été trouvée.

Contactez le Service Enregistrement, bât 55/1-002, tél. 6611.

PROVISIONAL ACCIDENT STATISTICS Members of the CERN Personnel

STATISTIQUES PROVISOIRES DES ACCIDENTS Membres du personnel CERN

Ensemble des événements accidentels <i>Total Accidents</i>	1er semestre 1992	1er semestre 1993
Accidents ayant fait l'objet d'une déclaration HS50 <i>Total declared accidents (HS50)</i>	67	67
dont accidents de trajet <i>on the journey to and from work</i>	14	15

Ensemble des événements accidentels avec arrêt de travail <i>Total accidents entailing absence from work</i>	1er semestre 1992	1er semestre 1993
Accidents de travail <i>Accidents at work</i>	22	24
Nombre de jours perdus <i>Lost days</i>	273	439
Accidents de trajet domicile-CERN <i>Accidents on the journey to and from work</i>	5	9
Nombre de jours perdus <i>Lost days</i>	132	260

In the event of an occupational accident,

the "TIS Internal Accident Report" form and, in the event of injury to a person, the "HS 50" report form

En cas d'accident professionnel,

le formulaire «TIS Rapport Interne d'Accident» et, en cas de blessure corporelle, le formulaire «HS 50» doivent

must be completed within two working days following the occurrence of the accident.

N.B.

Nine of our colleagues were seriously injured in accidents on the way to/from CERN.

Fatigue and lack of concentration are two of the main reasons for road accidents.

être remplis dans les deux jours ouvrables suivant l'événement.

NOTA

Neuf de nos collègues ont été gravement blessés au cours d'accidents de trajet.

La fatigue et le manque de vigilance sont deux causes principales des accidents de la route.

REMEMBER!
SAFETY IS ALSO YOUR CONCERN

N'OUBLIEZ PAS !
LA SÉCURITÉ EST AUSSI VOTRE PROBLÈME

General Safety Group
TIS/GS

Groupe Sécurité Générale
TIS/GS

L'ASSURANCE MALADIE AU CERN EN 1992

Les résultats financiers de la caisse d'assurance maladie AUSTRIA pour l'exercice 1992 ont été analysés par le Comité de surveillance pour l'assurance maladie. Les tableaux et graphiques suivants en expliquent l'évolution.

1. Nombre de membres de la Caisse

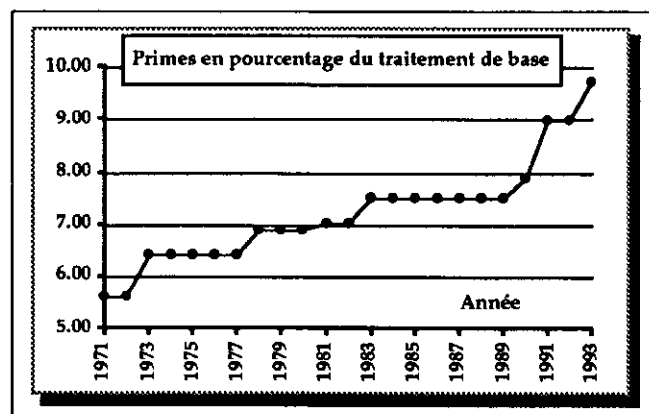
	1988	1990	1992
Membres du personnel	4275	4296	4274
Personnes à charge	7300	6927	6603
total partiel	11575	11223	10877
Pensionnés	817	933	1021
Personnes à charge	612	666	876
total partiel	1429	1599	1897
Nombre total d'assurés	13004	12822	12774

Le nombre des titulaires et des personnes à leur charge diminue progressivement, alors que le nombre des pensionnés et des personnes à leur charge s'accroît.

Cette dernière catégorie, plus onéreuse, constitue l'une des causes de la hausse constante des coûts totaux et par conséquent des primes.

2. Les primes augmentent avec le temps

Le relèvement des primes résulte du vieillissement de la population (voir le tableau ci-dessus) et de l'augmentation constante de la complexité et des coûts des techniques de soins les plus modernes.



Les mesures de contrôle des coûts qui ont été introduites ne compensent que partiellement ces facteurs.

3. Total des remboursements par année

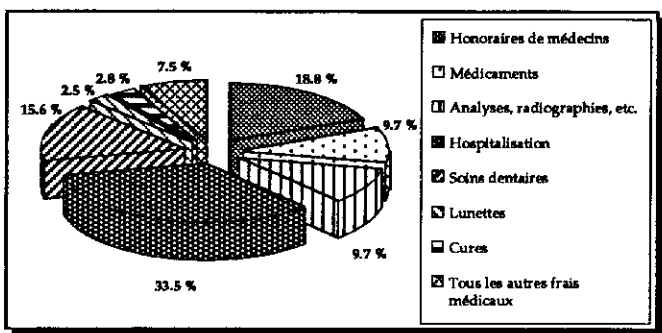
	Total des remboursements annuels en millions de francs suisses
1987	20.36
1988	21.05
1989	22.67
1990	26.01
1991	31.05
1992	32.36

Ce tableau montre la forte hausse des dépenses de santé pour la population assurée dont le nombre n'a varié que d'environ 1%.

Les coûts ont progressé au taux annuel moyen de 9,7%, contre 3,9% par an pour le mouvement de l'indice des prix à la consommation à Genève pendant la même période.

Ce taux d'augmentation reflète l'expérience vécue en Suisse comme dans tout le monde occidental; il explique pourquoi le Gouvernement fédéral suisse, entre autres, a pris des mesures urgentes au cours des dernières années.

4. Répartition par type de dépenses en 1992

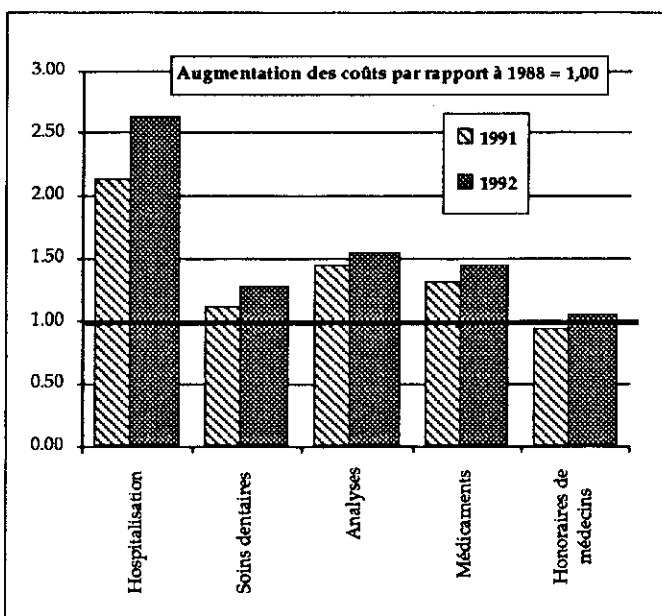


La plus grande partie des coûts concerne les soins hospitaliers et les honoraires de médecins.

Dans les frais d'hospitalisation sont inclus les honoraires des médecins intervenant à l'hôpital, les frais de séjour, de salle d'opération, etc.

Le montant total des remboursements pour 1992 s'est élevé à 32,36 millions de francs suisses.

5. Augmentation des coûts au cours des deux dernières années par rapport à 1988



Pour les cinq principales catégories de coûts représentées, les augmentations sont bien supérieures à l'inflation depuis 1988, année prise comme référence.

Entre 1990 et 1991, l'AUSTRIA a modifié ses procédures comptables, de sorte que les honoraires des médecins intervenant lors d'une hospitalisation

sont inclus dans les «frais d'hospitalisation», alors qu'auparavant ils étaient comptabilisés séparément sous la rubrique «honoraires de médecins».

Cette façon de procéder complique les comparaisons directes. Il est néanmoins clair que la hausse des frais d'hospitalisation a été plus rapide que celle des autres catégories, en raison d'une part de l'accroissement des coûts hospitaliers et, d'autre part, de l'augmentation du nombre et de la durée des hospitalisations attribuable au vieillissement de la population assurée.

Entre 1991 et 1992 :

- les frais d'hospitalisation ont augmenté de 23%;
- les honoraires de médecins de 13%;
- les soins dentaires de 14%;
- les analyses et les radiographies de 7%;
- les médicaments de 10%.

Ces chiffres montrent de nouveau que les frais d'hospitalisation connaissent une escalade rapide et continueront probablement à s'élever en raison de l'augmentation inexorable du coût des hospitalisations dont le nombre et la durée sont en hausse (vieillissement de la population assurée).

6. Conclusions

- (i) Les coûts des soins de santé augmentent de manière spectaculaire partout en Europe et le CERN n'y fait pas exception.
- (ii) Le CERN possède un système d'assurance maladie mutualiste. Il est important que tous les assurés s'efforcent de réduire les coûts à leur minimum afin de ne pas représenter une charge trop lourde pour la communauté, c'est à dire les assurés et l'Organisation.
- (iii) Les coûts sont actuellement assez faibles, car nous sommes encore une population assurée relativement jeune. Toutefois, cette situation évolue rapidement à mesure qu'un plus grand nombre de membres du personnel actifs prennent leur retraite et que l'Organisation réduit ses effectifs.

Cette modification du rapport entre le personnel «jeune» et les membres du personnel à la retraite amène un accroissement du total des coûts, car les personnes âgées coûtent plus cher que les jeunes. Elle aura aussi pour conséquence une forte augmentation des taux de primes à l'avenir, le CERN ne contribuant pas directement aux primes des pensionnés comme il le fait pour le personnel actif.

Un groupe de travail présidé par H. Hoffmann, Directeur de l'Appui technique, a recommandé que l'Organisation verse directement les primes des pensionnés comme elle le fait pour le personnel actif, afin de réduire la charge pour les futurs jeunes recrutés. Un autre groupe de travail, présidé par H. Weber, Directeur de l'Administration, a réaffirmé cette proposition et le Comité de concertation permanent a recommandé au Directeur général de la mettre en œuvre.

Le Comité de surveillance pour l'assurance maladie continue à appuyer cette mesure comme moyen de ralentir la hausse des primes et de réduire la charge pour les futurs membres du personnel et retraités.

- (iv) L'Organisation, conjointement avec l'AUSTRIA, collabore avec d'autres organisations internationales à Genève pour négocier des tarifs plus favorables avec des prestataires de soins de santé. Des accords ont déjà été conclus avec plusieurs hôpitaux (notamment «l'Hôpital de La Tour»), avec un organisme fournissant des soins d'hospitalisation à domicile (solution souvent moins onéreuse que l'hospitalisation) et avec un laboratoire d'analyses médicales. Des négociations sont actuellement en cours avec d'autres prestataires.

Le personnel et les pensionnés seront tenus au courant des accords qui interviendront, pour qu'ils puissent faire appel de préférence à ces prestataires de soins.

Cette collaboration vise aussi à mettre en commun les informations sur les demandes de remboursement de frais médicaux (de manière anonyme), afin de repérer d'éventuelles anomalies dans les factures d'hôpitaux ou des médecins ou dans les traitements ordonnés et de déterminer les praticiens le plus souvent consultés.

- (v) Le personnel et les pensionnés peuvent également apporter leur contribution :

- en mettant en question la nécessité des traitements ordonnés, notamment des radiographies inutiles ou une surmédication,
- en faisant appel aux prestataires préférentiels et
- si possible, en se faisant soigner et en achetant les médicaments en France, où les frais sont en général moins élevés.

- (vi) Enfin, s'agissant d'une mutuelle, il n'est que raisonnable que tous les assurés paient leur juste part des coûts. Le Comité étudiera la façon d'appliquer ce principe, notamment dans le cas de conjoints recevant un revenu indépendant et qui ne contribuent pas au système du CERN mais en bénéficient.

Le Comité de surveillance
pour l'assurance maladie
Tél. 3853

CERN

samedi 7 Août

16:00 CLASSICAL BUSKERS
17:00 FOLK & ROCK BUSKERS
18:00 WOLFGANG & THE WEREWOLVES
19:00 CROSS TALK
20:00 DOGS ON STAGE
21:00 CERNETTES
22:00 ABRAXAS
23:00 SOUTHERN JAZZ
00:00 JOE KELLER & L. RUVIDI
JAZZ
BLUES
ROCK
SIXTIES
LATIN ROCK
MOTOWN
ROCK

Festival

COOP Cafeteria 16:00 1.2 minuit

• PROGRAM •